NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

Moins de chutes dans les salles de bain : le ministère du logement y travaille

Les propriétaires âgés et les bailleurs de retraités modestes bénéficieront d’une aide à l’adaptation de leur habitat, centrée sur les salles d’eau.

Des personnes âgées à mobilité réduite décèdent des suites d’une chute dans leur salle de bain.

Il y aurait même chaque année davantage de décès dans les salles d’eau que sur les routes.

La subvention servirait par exemple à remplacer une baignoire par une douche, ou encore à permettre la surélévation des toilettes.

En attendant plus de détails , l'aide pourra atteindre 5.000 euros par foyer et couvrira 100% des dépenses de travaux engagées.

Les bénéficiaires de cette mesure très attendue ne devraient donc avoir aucun reste à charge.

source : ministère du logement

En attendant cette mesure voici les aides actuellement disponibles : https://www.dependance-infos.com/maintien-a-domicile/aide-materielle/f

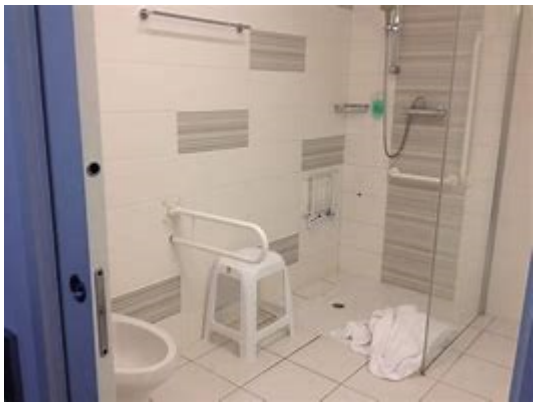

inancement